

Département de la Haute-Vienne

COMMUNE DE DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le quinze avril deux mil vingt-deux à 20 h 30, suivant convocation en date du huit avril deux mil vingt-deux, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHASSAGNE Yannick, Mme CYRILLE D'HOOP Aurore, Mr LECOMTE Jean-Luc, Mr MONTHEIL Jean Pierre,

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice à Mr BOUTY Serge
Mr CHARIAL Nicolas à Mr MONTHEIL Jean Pierre,
Mr VERHELST Eduard à Mr LECOMTE Jean Luc

Membre absent : Mr LEROUSSEAUD Sébastien

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 avril 2022

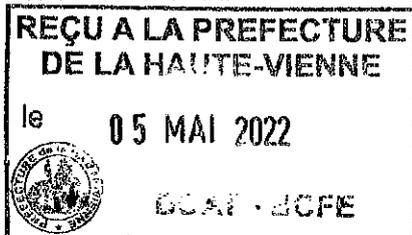
Secrétaire de séance : Mme CYRILLE D'HOOP Aurore

Délibération 2022/024 en date du 15 avril 2022
Vote des budgets 2022 (Principal et Eau-Assainissement)

Madame le maire informe les membres du Conseil Municipal des dépenses et recettes prévues au budget principal, ainsi qu'au budget eau et assainissement 2022.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'adopter le budget principal 2022 qui s'équilibre à **708 119.05 Euros** en section de fonctionnement et à **399 505.96 Euros** en section d'investissement.
- D'adopter le budget eau/assainissement 2022 qui s'équilibre à **47 916.48 Euros** en section de fonctionnement et à **119 241. 84 Euros** en section d'investissement.



Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 26 avril 2022
Le Maire

